Zone hydrographique 2

De sa source au confluent de l'Allons

Rivière de Lagoutère

Ruisseau d'Allons

Affluents : Bartos, Bole, Clicotey, Escourre, Gaulasse & Grand Rhivet, Glabjas, Guilhem, Largenté, Mayoute, Perrucq, Pic

2.2.1. Le ruisseau de Lagoutère

Premier affluent de rive droite de taille notable du Ciron, le ruisseau de Lagoutère s'inscrit en totalité sur le territoire lot-et-garonnais (Houeillès, Sauméjan), dans ce qu'il est convenu de nommer les « *Petites Landes l'Est* ». Long de près de 10 kilomètres, ce réseau s'intègre en partie au zonage Natura 2000 de la vallée du Ciron ; c'est d'ailleurs à ce titre qu'il a fait l'objet il y a quelques d'études spécifiques « Eau/Flore/faune » menées par la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de la Mazière. Sur le plan de ses caractéristiques morphométriques et de son inscription paysagère, deux tronçons ont été identifiés.

***Figure 15* : Sectorisation en tronçons homogènes du ruisseau de Lagoutère**

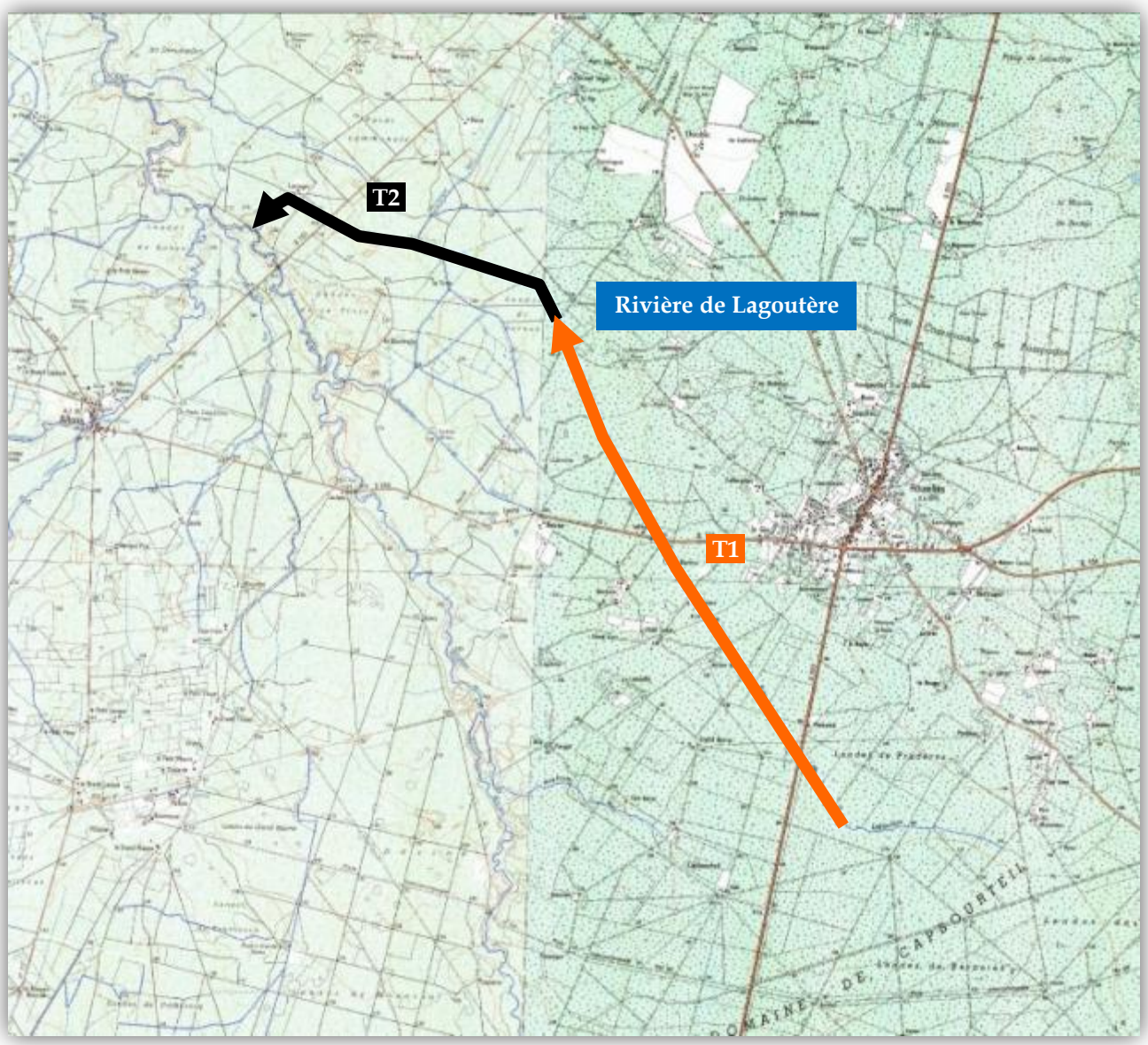

LAGOUTERE — T1 : DE L'AMONT JUSQU'AU SITE DE *BERNOS*

Communes *:* *Houeillès (Lot et Garonne)* | ***Longueur*** *: 7 300 ml* | ***Affluents*** *: Ø*

Description générale / enjeux riverains

Contexte paysager, occupation des sols et usages *:*

- Le cours d'eau de Lagoutère (ou en deux mots, « La Goutère ») **s'écoule en totalité sur le département du Lot et Garonne** sur les communes de Houeillès et Sauméjan. Le long d'un linéaire de près de 10 kilomètres, il suit une pente moyenne de 0.3 % depuis sa source jusqu'à la confluence avec la rivière du Ciron, localisée 30 mètres plus bas.
- Ce bief amont, long de 7 300 mètres linéaires, prend sa source au sein des Landes de Pradères à mi-chemin entre les hameaux de *Marianéou* et de *Lille*. Il s'inscrit sur la totalité de son parcours au milieu d'un paysage d'exploitation sylvicole, entre landes et pinèdes ; certaines parcelles sont d'ailleurs clôturées ce qui limite l'accessibilité au cours d'eau, notamment à l'amont. Notons d'ailleurs que ce contexte paysager influe de manière notable sur la physionomie du réseau, fortement impacté par les activités adjacentes, et par conséquent artificialisé et rectiligne.

Inscription au cœur d'une mosaïque d'exploitation sylvicole entre pinèdes et landes

- Faible urbanisation de ce tronçon, si l'on excepte la traversée des deux voies départementales n° 933 et 154. A noter également le fait que le réseau draine une part importante des eaux du bourg de Houeillès.
- **Le chemin de Lagoutère** facilite grandement l'accès à ce bief puisqu'il longe le réseau depuis la RD 933 jusqu'à la RD 154. Il assure d'ailleurs la fonction de bande de roulement dans le cadre de l'entretien de ce réseau hydraulique.

Indication du « Chemin de Lagoutère »

Cours d'eau et lit mineur

Morphologie du cours d'eau et du lit *:*

- Evoluant au cœur des parcelles sylvicoles, **ce premier bief du ruisseau de Lagoutère apparaît comme une voie d'écoulement artificielle** (voire semi-naturelle à l'aval), **avec un tracé rectiligne et un profil homogène qui témoignent de l'impact passé de l'homme sur celui.** Il s'apparente en effet *aux berles* rencontrées sur le massif boisé des landes de Gascogne. Ce type de réseau très artificialisé résulte de l'aménagement d'un ancien ruisseau d'allure naturelle, par des actions de restauration souvent lourdes (curage, reprofilage), et ce dans un but d'assainissement sylvicole.

A noter toutefois que les parcelles adjacentes au cours d'eau sont aujourd'hui inexploitées pour la plupart, ce qui explique au moins en partie le comblement et l'encombrement du réseau (en l'absence d'entretien régulier donc), et par conséquent sa capacité d'assainissement limitée.

- Son lit mineur dessine un profil relativement encaissé et trapézoïdal, deux caractéristiques typiques des fossés d'assainissement qui confirment les actions de reprofilage entreprises par le passé. Ses berges apparaissent relativement abruptes avec une pente moyenne $1_L/1_H$. Le schéma suivant illustre le profil en travers moyen de ce réseau :

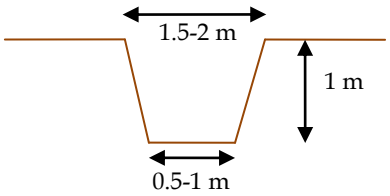

- Les berges apparaissent fortement (voire exclusivement) sableuses à l'instar du fond.
- Complètement à sec lors des prospections menées en 2009 (mi-août). Compte tenu de la vocation de ce type de réseau, il est probable que celui-ci ne soit sollicité qu'en période de crue voire en hiver lors de l'affleurement de la nappe. A noter toutefois la présence de quelques trous d'eau en aval de la RD n° 154.

Ruisseau artificialisé et rectiligne envahi par la végétation (« comblement »)

Etat des berges :

- Les **érosions de berges sont récurrentes sur ce bief** au regard du fait de leur nature sableuse (qui induit déjà une faible cohésion et par conséquent une sensibilité accrue) mais aussi de la végétation en place sur celles-ci, pas toujours adaptée (citons ici les pins maritimes et leur sensibilité reconnue au déchaussement). Ne négligeons pas à ce titre l'impact des interventions pratiquées par l'homme (curage, reprofilage) qui a localement participé à aggraver ces phénomènes érosifs. Des zones d'érosion préférentielle mais extrêmement localisée apparaissent aussi au niveau des points d'abreuvement de la faune sauvage (gibier).

Illustration de la fragilité relative des berges sableuses

Pollution et encombrement :

- **Encombrement modéré à fort de ce bief susceptible de limiter la capacité d'assainissement du réseau pour les besoins sylvicoles**, même s'il est vrai que ces enjeux socio-économiques demeurent assez limités et localisés, la plupart des parcelles longeant le linéaire ayant été exploité ces dernières années et apparaissant donc à l'état de friches ou de landes). Deux facteurs influent sur l'encombrement du lit à savoir le développement excessif de la végétation ripicole (arbustes, herbacées…) et la chute de pins, auxquels s'ajoute le comblement minéral du lit en lien avec l'érosion des berges sableuses.

Ripisylve et milieux naturels

Nature de la ripisylve :

- Végétation rivulaire peu dense et peu épaisse sous la forme d'un **mince cordon végétal** dominé de pins maritimes (*Pinus pinaster*), de saules roux et cendrés (*Salix atrocinerea, S. cinerea*), de chênes noirs (*Quercus robur*) et de chênes tauzins (*Quercus pyrenaica*) (ces deux derniers étant surtout présent à l'aval de la RD 154) ainsi que de molinie (*Molinia sp.)* et d'espèces acidophiles telles que la fougère aigle *(Pteridium aquilinum)*, la bruyère cendrée ou à balais (*Erica sp.),* la callune (*Calluna vulgaris*), l'ajonc d'Europe (*Ulex europeaus*)… A noter également l'implantation de robiniers (*Robinia pseudoacacia*) en mosaïque avec les chênes sur les parties médiane et aval de ce bief.

Composition végétale des rives à l'amont de Lagoutère

Cette configuration végétale induit un indice d'ensoleillement fort à modéré suivant un gradient amont/aval (la proportion de feuillus augmentant au fur et à mesure que l'on progresse vers l'aval).

- Patchs ponctuels de végétation aquatique au niveau des faciès les plus « humides » (trous d'eau par ex.). Des sphaignes - souvent asséchées – (Sphagnum sp.), des menthes aquatiques (Mentha aquatica) et des iris des marais (Iris pseudoacorus) ont notamment été recensés.

Implantation ponctuelle de sphaignes et de menthes au niveau du lit mineur

Espèces invasives :

- La seule espèce invasive recensée sur ce bief n'est autre que le robinier faux-acacia *(Robinia pseudoacacia),* omniprésent sur le territoire d'étude. Sur ce bief, il est surtout localisé en parties médiane et aval de manière diffuse au sein de la « ripisylve » mais aussi du lit majeur (chênaie et pinède). Il émane vraisemblablement des patchs de landes en transition qui constituent souvent des foyers importants de développement de cette espèce arborée.

Principaux ouvrages

- Deux principaux ouvrages hydrauliques ont été recensés sur ce premier bief de Lagoutère. Assurant tous deux la traversée de voies départementales, ils apparaissent en bon état apparent et au moins transparents pour une crue de fréquence quinquennale. :
  - *La 1* : double dalot en béton (0.8 m_L x 0.8 m_H pour chaque entrée) assurant le passage du ruisseau sous la route RD 933
  - *La 2 :* double buse (diamètre 600 mm) assurant le passage de la RD 154

Vues amont et aval de La 1 (gauche, centre) et vue amont de La 2 (droite)

Bilan de l'état des lieux

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives

LAGOUTERE — T2 : DE *BERNOS* JUSQU'A LA CONFLUENCE DU CIRON

Communes *:* *Sauméjan (Lot et Garonne)* | ***Longueur*** *: 2 800 ml* | ***Affluents*** *: ruisseau de Lestaget*

Description générale / enjeux riverains

Contexte paysager, occupation des sols et usages :

- Long de près de 3 kilomètres linéaires, ce second bief débute au niveau du site de *Bernos* et se poursuit jusqu'à la confluence avec le Ciron, à la limite communale de Sauméjan et d'Allons. Il est alimenté en partie médiane par son principal affluent de rive droite, à savoir le ruisseau de Lestaget.

  Inscription au cœur d'une matrice de pins maritimes vouée aux activités sylvicoles (Landes de Gascogne). En dépit de cela, le milieu aquatique de Lagoutère est bordé sur la majeure partie de son linéaire d'un **épais cordon végétal de feuillus** (**chênaie** acidophile claire de plusieurs mètres de large), lui conférant un aspect plus naturel contrastant avec le tronçon précédent très artificialisé. Notons toutefois la présence d'une route forestière qui longe le linéaire sur près de 1 300 ml, alternativement en rive gauche puis en rive droite. La partie aval diffère toutefois quelque peu de cette physionomie forestière générale puisqu'elle s'ouvre localement sur des parcelles prairiales, en rive gauche ou en rive droite suivant les sections.

Physionomie du lit majeur : chemin longeant le cours d'eau en aval immédiat de Bernos (gauche), faciès de feuillus dominants les rives (centre) et parcelles prairiales à l'aval (droite)

- Le domaine de *Bernos* est marqué par la présence de zones humides plus ou moins temporaires ainsi que par l'existence de mares relevant davantage de facteurs anthropiques que naturels (drainage des parcelles sylvicoles via la création de fossés artificiels). Depuis ce domaine, le réseau est d'ailleurs intégré au périmètre Natura 2000 de la Vallée du Ciron (FR 7200693).
- Très faible urbanisation, seulement matérialisée par la voie routière RD 157 et le hameau de Lestaget en aval.
- Rappelons en outre que ce bief a fait l'objet en 2007 d'une étude de la qualité de ses eaux et de ses potentialités biologiques (faune et flore), menée par la Réserve Naturelle Nationale de l'étang de la Mazière. Quelques-uns des résultats issus de cette expertise sont repris dans la suite de cette fiche. *(Etude Eau/Flore/Faune du site du Ciron et de LaGoutère sur les communes d'Allons, d'Houeillès et de Sauméjan. R.N.N. de l'étang de la Mazière, 2007).*

Cours d'eau et lit mineur

Morphologie du cours d'eau et du lit :

- Comparé au bief précédent affichant un fort degré d'artificialisation (rectiligne et impacté des activités humaines), le ruisseau de Lagoutère s'apparente désormais à un cours d'eau naturel évoluant sous un couvert forestier de feuillus. Il dessine ici un tracé davantage sinueux, marqué par une alternance notable de méandres (érosion) et d'atterrissements (déposition). Son profil apparait assez irrégulier, tantôt évasé, tantôt encaissé :
  - *De Bernos jusqu'à la confluence de Lestaget (A)*, il affiche une section modeste (largeur d'environ 1.5 mètre) avec des berges verticales d'une hauteur moyenne de 2 mètres soulignant un encaissement prononcé du cours d'eau, alors peu soumis aux débordements. Les écoulements sont faibles, avec une hauteur d'eau de 8 cm en moyenne.

- *De Lestaget à la confluence avec le Ciron (B),* il présente un lit plus évasé, large de 1 à 2 mètres et profond de 1 mètre en moyenne. Les berges apparaissent même particulièrement douces aux abords des parcelles prairiales, en amont de la RD 57, influençant le fonctionnement hydrodynamique du cours d'eau ; en effet, avec une hauteur de 50 cm, le lit mineur affiche une faible capacité et donc d'importants débordements lors d'épisodes pluvieux. La berge opposée étant-elle plus abrupte, les inondations touchent principalement ces prairies, alors qualifiées de Zones d'Expansion de Crue (ou ZEC).

  Les dimensions moyennes du lit sont reportées ci-après pour ces deux portions :

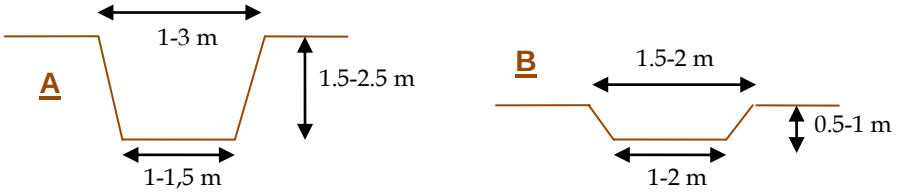

Evolution morphométrique et paysagère du ruisseau de Lagoutère en parties médiane et aval

- **Faciès lentiques dominants** (vitesses très faibles voire nulles) sur la totalité de ce bief. A noter toutefois que la section aval affiche une proportion plus importante de petits radiers (accélération des eaux), sous l'impulsion de seuils naturels (embâcles de débris végétaux, arbres en travers…) mais aussi artificiels (ouvrage de la RD 157).
- **Fond majoritairement sableux** et souvent recouvert d'éléments organiques grossiers (faible colmatage du substrat donc). A noter l'observation rare de quelques faciès granulométriques de graviers et de blocs sur quelques mètres en aval de l'ouvrage *La4* ou de marnes calcaires à l'extrémité aval du tronçon.

Seuil lié à la présence d'un embâcle (gauche), marnes calcaires (centre) et débris organiques (droite)

Etat des berges :

- **Berges globalement stables** sur ce tronçon, même si leur nature sableuse (faible cohésion) induit des érosions ponctuelles, notamment sous l'effet de la dynamique naturelle du ruisseau au niveau des méandres abrupts souvent mal ou dé-végétalisés. A noter : les pieds de berges ainsi érodés laissent parfois apparaître des blocs d'Alios. Une telle érosion est notamment observable en aval de l'ouvrage La 3, accentuée en sus par la chute d'eau de celui-ci.

Erosions naturelles des berges au niveau des méandres accentuées localement par leur caractère abrupt et l'absence de végétation stabilisatrice

Pollution et encombrement :

- **Excellente qualité de l'eau** sur la base des prélèvements réalisés en juin 2005 et ce compte tenu de sa position en tête de bassin et de l'absence de sources de pollution (a priori). Noter ici le caractère relativement acide des eaux (pH 6 à 7).
- **Encombrement limité** essentiellement lié à la chute de quelques arbres en travers du cours d'eau, pour l'essentiel des pins sur la partie amont de ce bief, de *Bernos* à *la Tinte.* Quelques embâcles de débris végétaux sont également visibles au niveau du lit, en particulier sur la section aval du bief. Sans gêne notable pour les écoulements, ces obstacles participent à la diversification des habitats de ce bief, influant aussi positivement sur l'oxygénation des eaux.

Chute d'un pin en travers du lit

Ripisylve et milieux naturels

Nature de la ripisylve :

- Les berges du cours d'eau apparaissent surmontées d'une **ripisylve moyennement dense mais continue**, conférant au lit un taux d'ensoleillement moyen (30 % en moyenne), localement accentuée par la présence en bordure de cours d'eau d'une piste forestière (amont) ou de zones prairiales (aval).

  Cette ripisylve se compose majoritairement de feuillus tels que les chênes pédonculé (*Quercus robur*) et tauzin (*Q. pyrenaica*) et les saules cendré (*Salix cinerea*) et roux (*S. atrocinerea*) auxquels s'ajoutent, pour la strate arbustive, le cornouiller sanguin (*Cornus sanguineum*) et l'aubépine (*Crataegus monogyna*). Les pieds de berges sont tapissés ponctuellement de molinie (*Molinia sp.),* de carex *(Carex paniculata)* ou encore d'osmonde royale *(Osmunda regalis).* Quelques phragmites *(Phragmites sp.)* sont également signalés en partie médiane. L'absence d'aulnes glutineux *(Alnus glutinosa)* sur la quasi-totalité de ce bief traduit des sols particulièrement acides sur ce petit cours d'eau, des actions anthropiques passées et surtout des assecs sévères et fréquents. Cette essence caractéristique des pieds de berges réapparaît seulement à l'extrémité aval du bassin versant, environ 50 ml en amont de la confluence avec le Ciron.

Quelques pins maritimes *(Pinus pinaster)* s'implantent encore en pied de berge ; rappelons que cette essence en raison de son port élevé et de sa sensibilité au déchaussement n'est pas adaptée en bordure d'hydrosystème, pouvant occasionner de sérieux dégâts sédimentaires (même si les enjeux sédimentaires resteront a priori faibles ici).

Bief bien végétalisé de chênes et de saules avec apparition d'aulnes à l'extrémité aval (droite)

- **Peu de groupements végétaux en lien probable avec la sévérité des assecs**. Sur ce bief, les rares patchs contactés se composent des essences suivantes : iris des marais *(Iris pseudoacorus*), ache faux-cresson (*Apium nodiflorum*), menthe aquatique (*Mentha aquatica),* potamot nageant (*Potamogeton fluitans*).

Espèces patrimoniales et milieux remarquables :

- **Fréquentation –au moins temporaire - de ce bief par la loutre d'Europe *(Lutra lutra),*** espèce de Mustélidés à très forte valeur patrimoniale soumise à nombreuse protection réglementaire. Elle est notamment inscrite à l'annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore (Echelle européenne).
  - *Le premier indice* de sa présence sur ce bief a été contacté sous l'ouvrage *La4* de traversée de la voie départementale RD 157, au niveau de la banquette droite de celui-ci. Comme chez tous les Mustelidés, le comportement de marquage territorial est particulièrement fort. Il se manifeste notamment par des dépôts d'épreintes réguliers tout au long du territoire et dans des endroits dégagés tels que les ouvrages, les atterrissements à la confluence entre deux bras d'un cours d'eau.... Pouvant être de forme et d'aspect variables, ces épreintes contiennent la plupart du temps des débris de poissons ou de crustacés (écailles, arrêtes...) et dégagent une odeur musquée et douce assez caractéristique, permettant de confirmer leur origine.
  - *Le deuxième indice*, identifié au niveau de la confluence entre Lagoutère et le Ciron, est lui plus discutable compte tenu de la qualité de l'empreinte. Néanmoins, on peut distinguer trois pelotes digitales de forme ronde à ovale et munies de courtes griffes rappelant une empreinte de Mustélidés. Au vu de la forme, il est toutefois difficile de trancher même si la taille, la marque et surtout le secteur particulièrement inaccessible semblent appuyer l'hypothèse de la loutre d'Europe. Dans ce cas, l'espèce serait ainsi sédentarisée sur ce site, et ce depuis plusieurs années. En effet, des indices de présence de l'espèce avaient déjà été enregistrés sur ce bief lors des prospections menées en 2007 par la *R.N.N. de l'étang de la Mazière*. Ces dernières avaient également révélé la présence de martes des pins *(Martes martes).*

Epreinte (La 4) et empreinte de loutre d'Europe (confluence)

- Plusieurs espèces d'odonates caractéristiques des eaux oligotrophes et des têtes de bassin versant ont été identifiées sur ce secteur, parmi lesquelles l'agrion de Mercure *(Coenagrion mercuriale)* soumise à protection européenne (observée à proximité de la confluence avec Lestaget).

Ont également été contactées entre autres, le cordulégastre annelé *(Cordulegaster boltonii)*, le caloptéryx occitan *(Calopteryx xanthostoma)* ou l'anax empereur *(Anax imperator)*.

Agrion de mercure (zones humides périphériques) et cordulégastre annelé aux abords du ruisseau

- **Bonne qualité hydrobiologique des eaux** (à l'éclairage des prélèvements IBGN menés juin 2005) avec une note respective de 14/20 (« bonne ») et 12/20 (« passable ») à l'amont et l'aval. A noter que les taxons indicateurs sont des plécoptères, respectivement des *Perlodidae* et des *Nemouridae,* tous deux étant des taxons particulièrement sensibles à la qualité physico-chimique des eaux.
- **Présence de petites zones humides en périphérie de Lagoutère au lieu-dit de *Bernos*,** avec de petites mares d'eau stagnante (code Corine 22.1) et des roselières immergées (53.1).

***Espèces invasives* :**

- Hormis l'apparition ponctuelle du robinier faux-acacia au sein de la ripisylve ou du lit majeur, aucune espèce invasive animale ou végétale n'a été recensée sur ce bief.

Principaux ouvrages

- Lors de la reconnaissance de ce bief menée en 2009, deux ouvrages hydrauliques principaux ont été identifiés :
  - le premier *(La 3)* est un dalot semi-circulaire d'1.2 mètre de diamètre. Son seuil légèrement incliné présente à son aval une accumulation de gros blocs destinés à limiter l'érosion du lit (sous l'effet de la dissipation d'énergie normalement générée par la chute d'eau d'un tel ouvrage) et donc indirectement des berges adjacentes. Ces blocs pourraient aussi permettre une remontée plus aisée de la faune piscicole ;
  - le second *(La 4)* est un ouvrage d'art de type pont-voûte en pierre (3 m_L x 2 m_H) qui permet le franchissement de la voie départementale n° 157. Pourvu d'un radier plat qui se prolonge en aval via une rampe inclinée d'environ 30 à 40°, tapissée de bryophytes. L'effet de la chute d'eau (≈ 80 cm), en l'occurrence les processus d'incision du lit et d'érosion des berges adjacentes, est minimisé via la mise en place de blocs à son aval (il s'agit en fait ici de bornes kilométriques). Au même titre que pour l'ouvrage précédent, ce positionnement d'éléments rugueux est susceptible de favoriser la migration piscicole (en d'autres termes le franchissement de l'ouvrage par les poissons).

Dalot semi-circulaire La 3 (gauche), pont arche La 4 et son seuil incliné (centre, droite)

Bilan de l'état des lieux

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives

BILAN DE L'ETAT DES LIEUX DE LAGOUTIERE

Principales forces et faiblesses

- ✓ *Réseau artificiel d'assainissement sylvicole à l'amont (T1) puis cours d'eau naturel d'allure forestière au tracé méandreux à l'aval (T2)*
- ✓ *Substrat minéral homogène (sables recouverts de débris végétaux récurrents)*
- ✓ *Berges stables et bien végétalisées à l'aval (T2) d'essences de feuillus diversifiés*
- ✓ *Bonne à excellente qualité physico-chimique et hydrobiologique des eaux*
- ✓ *Espèces patrimoniales à l'aval : loutre d'Europe, agrion de Mercure*
- ✓ *Petites zones humides de Bernos : mares et roselières*
- ✓ *Faible urbanisation*
- ✓ *Facilité d'accès*

- × *Espèces invasives : robiniers faux-acacia ponctuels (végétale)*
- × *Erosions de berges récurrentes à l'amont (faciès sylvicoles)*
- × *Encombrement local susceptible de limiter la capacité d'assainissement du réseau sylvicole (T1) - avec chute de pins*
- × *Assecs prononcés*

Bilan de l'état des lieux du ruisseau de Lagoutère

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives
Moyen	*Moyen*	*Bon*	*Bon*	*Bon*

Pistes de réflexion et propositions

- ❖ **Privilégier la non-intervention globale sur ce ruisseau afin de préserver ses potentialités (section aval en particulier)**
- ❖ **Adopter une gestion adaptée des faciès sylvicoles**
- ❖ **Suivi de la fréquentation de ce bief par la loutre**
- ❖ **Evaluer la fonctionnalité des prairies en tant que frayères**
- ❖ **Diagnostic hydrobiologique et physico-chimique à pérenniser**
- ❖ **Préservation des zones humides de *Bernos***

***Figure 16** : Cartographie d'état des lieux/diagnostic du ruisseau du Lagoutère*

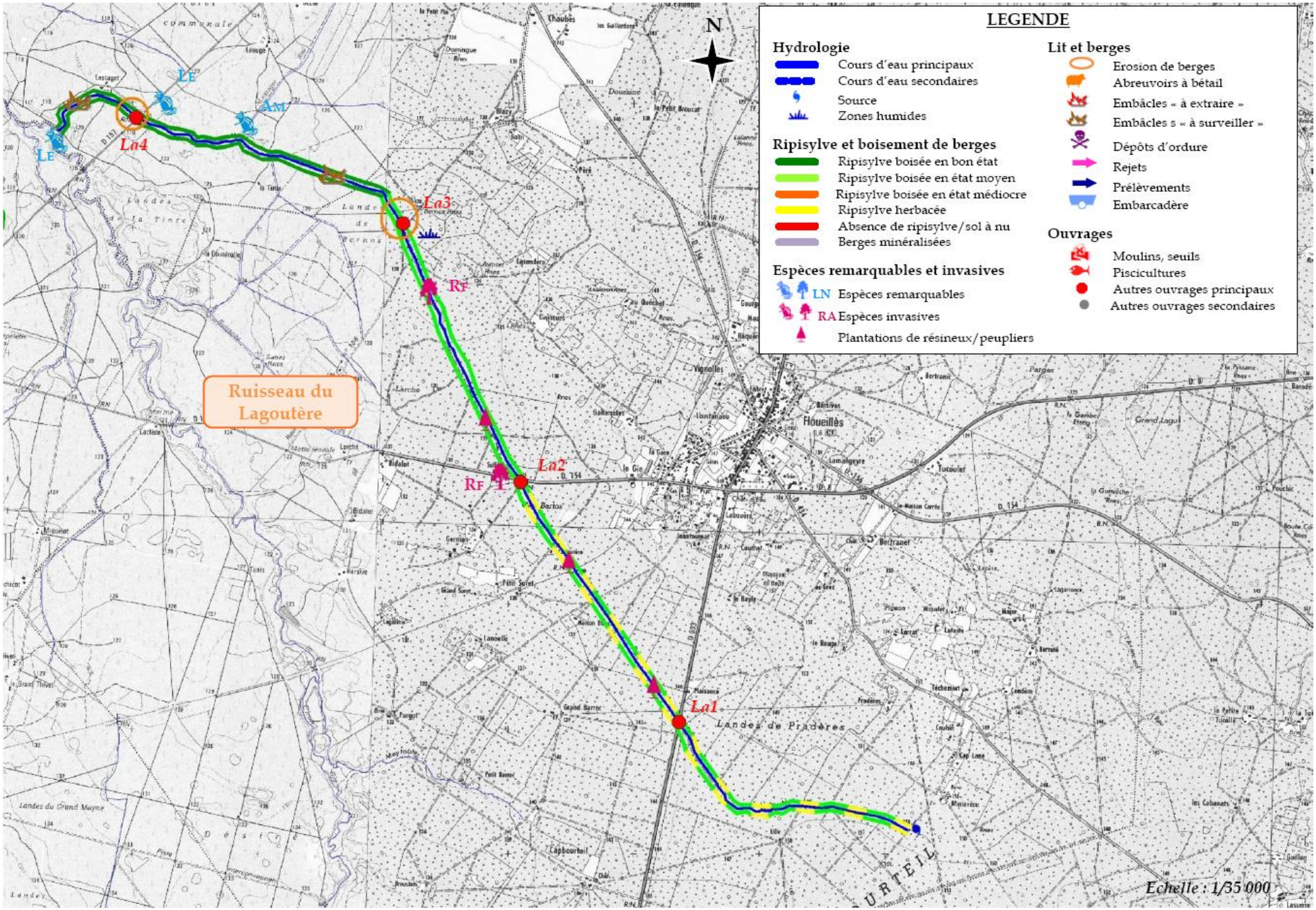

2.2.2. Le ruisseau d'Allons

Le ruisseau d'Allons est un petit cours d'eau lot-et-garonnais, affluent de rive gauche du Ciron et ce dans la partie amont de son bassin versant. Son parcours, long de plus de 9 kilomètres, s'inscrit dans des paysages divers de landes et de parcelles sylvicoles, de boisements de feuillus et de secteurs urbanisés, principalement matérialisés ici par le bourg d'Allons. Le linéaire a été arpenté par secteurs-cibles, définis à partir de cartographies IGN, de photographies aériennes mais aussi de l'accessibilité relative au cours d'eau, et ce afin d'appréhender les enjeux, les potentialités et les menaces effectives de l'hydrosystème d'Allons.

***Figure 17* : Localisation des secteurs-cibles prospectés sur le ruisseau d'Allons**

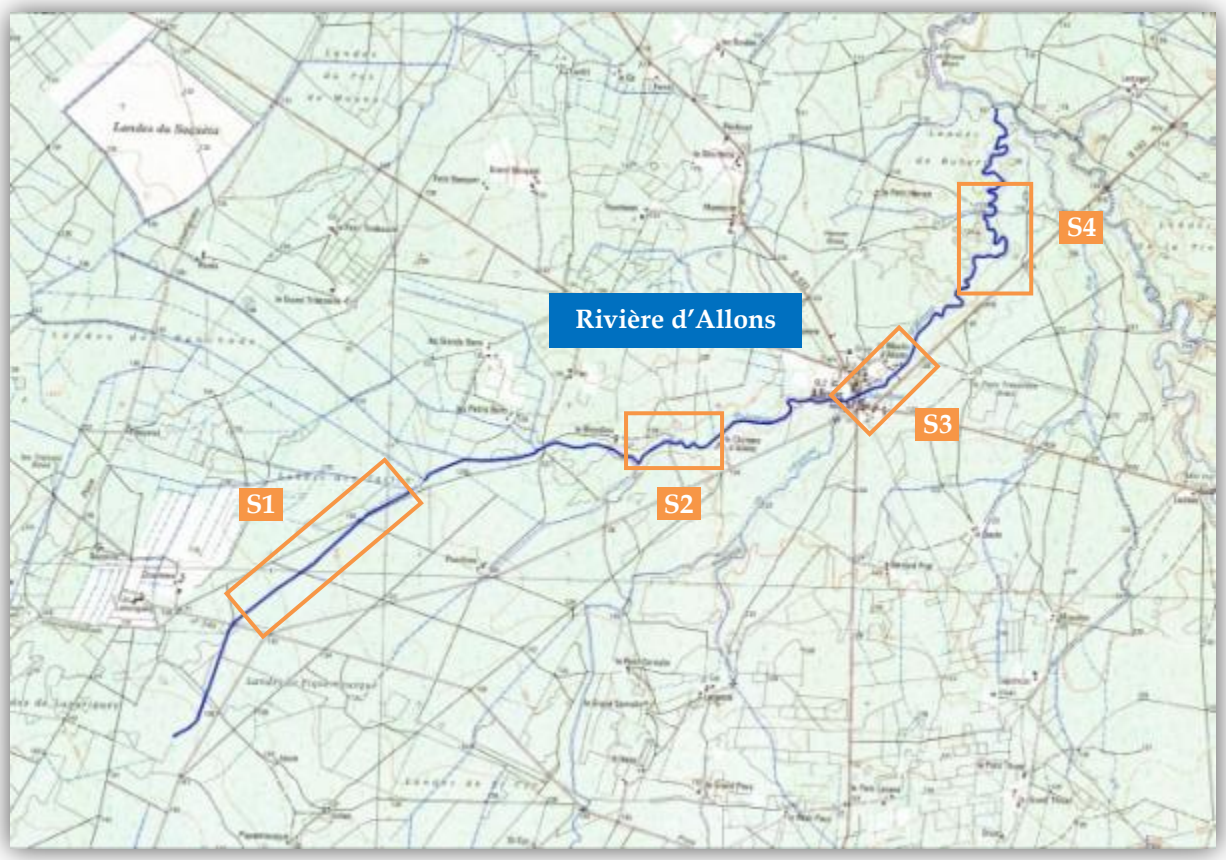

RUISSEAU D'ALLONS — DES LANDES DE *PIQUEMOUSQUE* JUSQU'AU CIRON

Communes *: Allons (Lot et Garonne)*

Longueur *: 9 300 ml*

Affluents *: Ruisseau de Clicotey (ou de Largenté), réseau d'assainissement des landes de Tastes*

Secteurs-ciblés de l'amont vers l'aval : *(1) Landes de Piquemousqué aux landes de Tastes, (2) De Bourdiou au château d'Allons, (3) Le bourg d'Allons et son aval, (4) Landes de Robert*

Description générale / enjeux riverains

Contexte paysager, occupation des sols et usages :

- **Affluent de rive gauche du Ciron** long de 9.3 kilomètres, le ruisseau d'Allons est un petit cours d'eau serpentant sur la commune du même nom sur le département du Lot-et-Garonne (47). Il prend sa source au cœur des landes de *Piquemousqué* à environ 138 mètres d'altitude et se jette dans le Ciron au niveau des landes de *Robert* à 107 mètres, affichant une pente moyenne de 0.31 %.

  S'écoulant selon une orientation générale sud-ouest/nord-est, le ruisseau d'Allons serpente au cœur d'une matrice sylvicole dominée par la culture des pins maritimes *(Pinus maritima)*. Quelques parcelles maïsicoles s'imposent également à l'amont au niveau des landes de Tastes, en rive gauche du réseau d'Allons. Au fur et à mesure que l'on progresse vers l'aval, le ruisseau tend à s'inscrire dans une vallée boisée de feuillus dominée de chênes.

- Il est alimenté en amont immédiat du bourg d'Allons par son principal affluent de rive droite, le ruisseau de Largenté ainsi qu'à l'amont par de multiples réseaux intermittents souvent très artificialisés, d'origine agricole ou sylvicole. Le ruisseau d'Allons affiche d'ailleurs dans sa partie amont un degré artificialisation notable en lien avec son rôle d'assainissement hydraulique, directement corrélé aux activités agricoles et sylvicoles adjacentes. Aucune installation de pompage n'a toutefois été relevée sur ce secteur, les écoulements étant très faibles, voire même inexistants.

Evolution au cœur des pinèdes, des parcelles maïsicoles et des boisements mixtes

- Urbanisation faible à modérée de ce bief surtout marqué par la traversée du bourg d'Allons en partie médiane que le ruisseau draine en totalité.
- Bonne accessibilité du fait de la présence de bandes de roulement à l'amont (permettant d'ailleurs l'entretien du réseau, et en particulier de sa capacité hydraulique) et d'un bois relativement clair à l'aval.

Cours d'eau et lit mineur

Morphologie du cours d'eau et du lit :

- En lien avec son inscription paysagère qui influence fortement ses caractéristiques morphométriques, ce bief présente deux visages très différents :
  - *A l'amont, des landes de Piquemousque jusqu'aux landes de Tastes*, le ruisseau d'Allons dessine un tracé plutôt rectiligne avec un profil homogène de forme trapézoïdale qui témoigne de son caractère artificiel. Evoluant au cœur d'une mosaïque sylvo-agricole, il fait - ou a fait - assurément l'objet de travaux d'entretien réguliers assez lourds (quinquennaux ? décennaux ?) de type curage ou reprofilage afin de maintenir leur rôle d'assainissement des parcelles adjacentes.
  - *A l'aval, du lieu-dit de Bourdiou jusqu'à l'aval,* il s'apparente davantage à **un ruisseau forestier naturel**, avec un profil irrégulier (tantôt évasé, tantôt encaissé) et un tracé relativement sinueux. La traversée des Landes de Robert en aval d'Allons dessine même une forte alternance de méandres serrés et d'atterrissements sableux qui traduit la dynamique naturelle du cours d'eau.

- **Substrat majoritairement sableux** avec des dépôts importants de matières et de litières organiques au niveau de certains méandres.

Naturalisation progressive du bief (gauche, centre). Substrat sableux et matières organiques (droite)

Etat des berges :

Deux faciès peuvent être distingués en lien avec la végétation qui s'implante sur leurs berges respectives :

- *A l'amont*, les érosions de berges sont certes limitées mais récurrentes, du fait du faible pouvoir stabilisateur de la végétation acidophile qui les recouvre mais aussi par la mise en œuvre de pratiques d'entretien souvent inadaptées (curage, reprofilage). A noter que la nature sableuse des berges induit déjà intrinsèquement une sensibilité relative de celles-ci.
- *A l'aval*, **bonne stabilité globale des berges** soutenues par une végétation quasi-continue d'arbres autochtones au système racinaire bien adapté (à l'image de l'aulne glutineux bien implanté). Niches d'érosion apparaissant toutefois de manière récurrente sous l'effet de la dynamique naturelle du ruisseau.

Pollution et encombrement :

- **Bonne qualité de l'eau a priori** pour ce petit cours d'eau située en tête de bassin versant. Plusieurs sources potentielles de pollution seront toutefois à surveiller à l'avenir, en particulier dans la traversée du bourg d'Allons. Des rejets domestiques sont en effet susceptibles d'émaner des habitations jonchant le linéaire (phosphates…), des jardins ou du cimetière (traitements phytocides).
- Encombrement modéré à faible du lit mineur, à l'exception de quelques embâcles volumineux tels que celui illustré ci-dessous (embâcle de bois mort de près de 4 à 5 m3 observé au cœur de landes de *Robert*). Aucune intervention ne sera cependant prescrite - même sur les obstacles volumineux - compte tenu de l'inscription paysagère du ruisseau au milieu d'espaces à faibles enjeux relativement à la sécurité des biens et des personnes (chênaies, pinèdes, landes).

Embâcle important au niveau des landes de Robert

Ripisylve et milieux naturels

Nature de la ripisylve :

- *A l'amont,* du fait de l'évolution du cours d'eau entre pinèdes et maïs, les berges sont surmontées d'un cordon végétal souvent mince qui induit un fort éclairement du lit mineur. Nombre d'espèces acidophiles peuplent ces secteurs rivulaires dont la fougère aigle *(Pteridium aquilinum)*, la bruyère cendrée ou à balais (*Erica sp.),* la callune (*Calluna vulgaris*), l'ajonc d'Europe (*Ulex europeaus*) et la molinie (*Molinia sp.*), auxquelles s'ajoutent de jeunes saules cendrés *(Salix cinerea)* mais aussi de jeunes pins maritimes *(Pinus Pinaster).*

- *A l'aval*, les berges se dotent progressivement de nouvelles essences davantage adaptées aux milieux aquatiques au détriment des essences acidophiles rencontrées jusqu'ici. L'aulne glutineux *(Alnus glutinosa)*, la bourdaine *(Frangula alnus)* ainsi que les chênes pédonculé et noir *(Quercus robur, Q. pyrenaica)* constituent les essences dominantes, au côté des blechnums en épi *(Blechnum spicans)*, des osmondes royales *(Omunda regalis)*, des sphaignes *(Sphagnum sp.)* et des carex *(Carex sp.)* qui jonchent localement les berges.
- Malgré un éclairement moyen (30 à 50 %), le développement de végétation aquatique reste très faible. Avec quelques callitriches, menthes aquatiques et ache faux-cresson.

Faciès amont bordé de végétation acidophile (gauche) & faciès aval aux berges bien végétalisées de feuillus (centre, droite)

Espèces patrimoniales et milieux remarquables :

- **Faciès forestier aval naturel, sauvage et préservé,** offrant de bonnes potentialités biologiques et écologiques favorables à des groupes diversifiés d'invertébrés et de vertébrés.
- La présence de quelques microzones humides (<0.1 ha) est à signaler ponctuellement le long du réseau hydrographique, en connexion directe avec celui-ci donc. Le taux d'hydromorphie des sols est d'ailleurs révélé par la présence de nombreux joncs (*Juncus sp*). et scirpes (*Scirpus sp.*)

Espèces invasives :

- Plusieurs espèces invasives animales et végétales ont été identifiées sur ce cours d'eau :
  - Le ragondin *(Myocastor coypus)*, espèce animale invasive et considérée nuisible en Aquitaine. Quelques sites contenant des indices de présence de ce rongeur ont été inventoriés (empreintes et épreintes au niveau d'atterrissement sableux en aval du bourg d'Allons). Il semble toutefois que les densités de ragondin soient relativement faibles sur ce ruisseau, tout comme les dégâts occasionnés.
  - Le robinier faux-acacia *(Robinia pseudo-acacia)*, omniprésent sur les cours d'eau du territoire d'étude, reste ici très modérément présent et de manière assez diffuse. On le rencontre essentiellement à l'aval d'Allons, localement implanté en haut de berges le long des chênaies.
  - Le raisin d'Amérique *(Phytolacca americana)* est peu présent en bordure de cours d'eau. Toutefois, le très fort développement spontané de cette espèce au niveau des landes laisse présager à l'avenir un fort risque de colonisation des lits majeur puis mineur du ruisseau. A surveiller même si ce fléau semble aujourd'hui hors de contrôle.

Landes colonisées par le raisin d'Amérique

  - L'érable négundo *(Acer negundo)*. Quelques pieds ont été observés au niveau de la traversée d'Allons, en aplomb immédiat de la RD 12.

Principaux ouvrages

- Seuls deux ouvrages principaux de traversée ont été recensés sur ce bief :
  - *Al 1 :* pont-cadre en béton supportant une petite route communale. En bon état apparent.
  - *Al 2 :* pont voûte en pierre (2 m_L x 3.5 m_H) muni d'un radier en béton, localisé sur le centre-bourg d'Allons et permettant le franchissement de la route départementale n° 433. La chute d'eau (haute d'environ 80 cm) induit des processus d'incision du lit et d'érosion des berges adjacentes, même si ceux-ci sont aujourd'hui limités par la présence de blocs de pierre agencés en aval. Le positionnement de tels éléments rugueux a en outre permis de faciliter le franchissement de l'ouvrage par la faune piscicole, même si celui-ci demeure a priori délicat pour la majorité des espèces en période d'étiage.

Ouvrage de franchissement de la voie départementale RD 433 (Al 2)

BILAN DE L'ETAT DES LIEUX DU RUISSEAU D'ALLONS

Principales forces et faiblesses

- ✓ *Petit cours d'eau forestier bien préservé, naturel sur la quasi-totalité de son linéaire.*
- ✓ *Ripisylve continue et équilibrée d'allure forestière, excepté à l'amont où les berges présentent une végétation davantage acidophile compte tenu de l'évolution du ruisseau au cœur des pinèdes*
- ✓ *Lit et berges stables même si la dynamique d'évolution naturelle du ruisseau demeure modérée*
- ✓ *Présence de microzones humides*
- ✓ *Bonne accessibilité globalement*
- ✓ *Peu d'impacts « urbains » (habitat diffus)*

- × *Franchissement délicat de l'ouvrage Al 2 pour la majorité des espèces piscicole (en étiage)*
- × *Espèces invasives : robinier (omniprésent et diffus), érable négundo (dans le bourg d'Allons surtout) et raisin d'Amérique pour les espèces végétales ainsi que le ragondin –en densité modérée à faible – pour les espèces animales*
- × *Rejets domestiques potentiels au niveau du Bourg d'Allons. A surveiller.*

Bilan de l'état des lieux

Hydraulique	Sédimentaire	Biodiversité	Pollution & qualité des eaux	Espèces invasives

***Figure 18** : Cartographie d'état des lieux/diagnostic du ruisseau d'Allons*

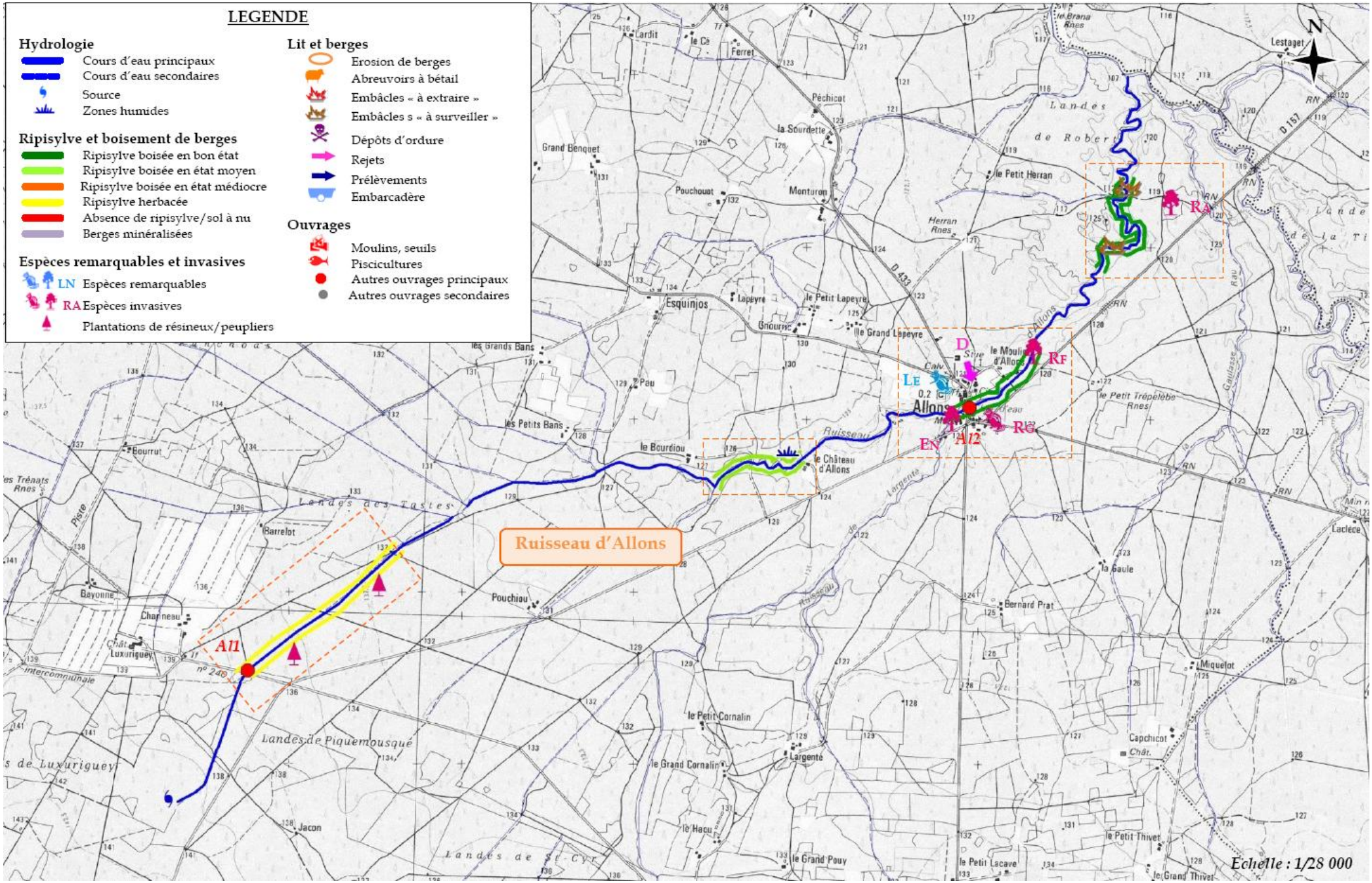

2.2.3. Les affluents (ZH2)

Ce chapitre propose un état des lieux succinct des petits affluents de cette zone hydrographique n°2, qui permettra dans le cadre de l'élaboration du de futur programme de travaux de définir des orientations générales de gestion :

BARTOS	LE RUISSEAU DE BARTOS

Communes *: Houeilles* ***Longueur*** *: 2,2 kml* ***Affluents*** *: réseau de fossés*

1 point de contact *: piste forestière n°156*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit cours d'eau intermittent d'allure sylvicole.***

- Affluent de rive droite du Ciron. Drainant un petit sous-bassin de l'ordre du kilomètre carré, le Bartos rentre dans la catégorie des cours d'eau secondaires et ne présente pas d'enjeu prioritaire. L'état d'assèchement constaté et la présence d'une couche de litière importante supposent des périodes d'assecs significatives. Le contexte alentour et l'absence apparente de traces problématique sen lien au risque inondation traduisent la faiblesse des enjeux de ce réseau.
- Petit cours d'eau sylvicole, le ruisseau du Bartos évolue au sein d'un environnement boisé ;
- Cours d'eau à sec lors de la période d'observation (octobre 2009). Cet état conditionne une faible capacité d'accueil du milieu aquatique.
- Son profil à tendance rectiligne, dessine un lit large (en moyenne 2 m) dont la profondeur reste peu marquée (environ 0,4 m). Le fond de ce ruisseau est essentiellement composé de sables. Importante couche de litières organiques (feuilles).
- Les caractéristiques intrinsèques du bassin du Bartos, comparables aux caractéristiques globales du secteur d'étude (pente moyenne, substrat perméable, couverture végétale satisfaisante), sont en faveur d'une faible contribution en termes d'apports sédimentaires vers le milieu récepteur.
- Aucun commentaire quant à une pollution éventuelle sur le secteur.
- Sa ripisylve, large et diffuse, se compose pour l'essentiel de chênes, d'aulnes et de noisetiers.

Quelques illustrations du Bartos (dans l'ordre) : (1) environnement sylvicole, (2) litière importante sur le fond, (3) profil rectiligne et peu marqué, (4) légère obstruction sur le passage busé

BOLE	**LE RUISSEAU DU BOLE**

Communes *: Lubbon* ***Longueur*** *: 3,8 kml* ***Affluents*** *: réseaux de fossés*

1 point de contact : *piste intercommunale n°240*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit cours d'eau agro-sylvicole impacté par les activités humaines. Pauvre ripisylve.***

- Affluent de rive gauche du Ciron, évoluant dans un contexte globalement sylvicole, fortement marqué localement par l'agriculture céréalière (maïs). Faibles enjeux hydrauliques.
- Le substrat sableux forme le fond d'un lit dont le profil, très impacté, est rectiligne.
- Le lit, peu soumis aux phénomènes habituels de respiration (ou divagation naturelle), affiche une faible sensibilité aux érosions. Cependant, comme tous les secteurs où s'implantent des activités agricoles (fauche, récolte…), des apports importants et ponctuels peuvent survenir. Au regard des observations de terrain, ces contributions de matières en suspension (MES) ne semblent pas engendrer des phénomènes d'atterrissement problématiques.
- La ripisylve quasi inexistante par endroits se résume régulièrement à une formation asymétrique, composée de charmes, de chênes et de pins. Peu d'intérêt biologique.
- Pollution potentielle émanant des traitements et activités agricoles. A surveiller.

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1-2) Environnement mixte à forte dominance agricole, (3-4) Cours d'eau typique d'assainissement agricole avec ripisylve mono-latérale et (5) Présence de phytolacca americana

CLICOTEY	LE RUISSEAU DU CLICOTEY

***Communes** : Allons* ***Longueur** : 6,4 kml* ***Affluents** : réseaux de fossés*

***1 point de contact :** piste forestière*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit cours d'eau rural au régime intermittent. Profil rectiligne, berges végétalisées.***

- Affluent de rive gauche du ruisseau de Largenté juste en amont de la confluence avec le ruisseau d'Allons.
- Evoluant au milieu d'un environnement à forte composante sylvicole, le ruisseau du Clicotey s'inscrit dans un contexte rural hors des contraintes urbaines
- Le cours d'eau présente un profil plutôt rectiligne, marqué par quelques courbes ou bras issus probablement des phénomènes de respiration du cours d'eau.
- Le substrat sableux forme le lit de ce cours d'eau, à sec lors de la période d'observation (octobre 2009) et présente un aspect très irrégulier dans sa forme (non lisse, très aéré…) ;
- La végétation rivulaire est celle communément rencontrée dans le secteur d'étude avec des essences telles que le chêne, le pin et la fougère. Cet écosystème n'apparaît pas particulièrement riche ou de grande valeur patrimoniale de par son aspect commun.
- L'ouvrage présenté possède une section d'environ 3 m² semblant pouvoir répondre aux besoins d'écoulement du secteur en rapport aux conditions climatiques. L'absence apparente de preuves de débordements saisonniers (ou laisses de crue) ainsi que les caractéristiques intrinsèques du bassin (substrat perméable, pentes moyennes...) soutiennent cette hypothèse de bon état hydraulique. A noter cependant quelques traces de sapement au regard des discontinuités hydrauliques (courbes, variations de champs de vitesses).

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Environnement sylvicole, (2-3) Variation du profil du cours d'eau (ripisylve, largeur du lit), (4) ouvrage sur la voie intercommunale, (5) Sapement de berge en rive droite

ESCOURRE	LE RUISSEAU DE L'ESCOURRE

***Communes** : Lubbon* ***Longueur** : 4,9 kml* ***Affluents** : réseaux de fossés*

***1 point de contact** (piste forestière)*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Ruisseau artificialisé d'allure agrosylvicole. Pompage. Ripisylve réduite, enfrichée à l'aval.***

- Affluent de rive gauche du Ciron, traversant de larges parcelles agricoles céréalières incrustées dans un paysage sylvicole.
- Sa vocation supposée d'assainissement confère au ruisseau de l'Escourre un enjeu modéré au regard de sa situation et de ses caractéristiques (section du lit et débits attendus).
- Notons la présence de stations de pompage pour l'irrigation des parcelles qui affecte le fonctionnement hydraulique et hydrologique du cours d'eau. Une vérification quant à l'impact des pompages sur la nappe phréatique pourrait également être menée.
- Le fond du lit est formé d'un substrat sableux, caractéristique des hydrosystèmes du plateau landais ;
- Le cours d'eau, à sec lors de l'observation (octobre 2009), suggère une forte dépendance aux conditions climatiques et une insuffisance du soutien de la nappe phréatique aux périodes d'étiage ;
- Le profil, dans sa partie amont, suit largement les limites des parcelles agricoles et revêt dans son ensemble un aspect rectiligne et artificialisé ;
- Aucune trace d'érosion particulière, affaissement ou comblement, n'a été relevée ici.
- Du fait de ses faibles écoulements et de sa vocation d'assainissement agricole, le site n'apparaît pas particulièrement propice à l'établissement d'une faune et/ou d'une flore d'intérêt majeur.
- La ripisylve souvent réduite à une simple bande arborée, se compose essentiellement de bourdaines, de pins et de chênes ainsi que d'espèces arbustives et herbacées acidophiles ;
- Les friches observées le long ou aux abords du linéaire accueillent de nombreux plants de raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*). La lutte contre l'invasion de cette peste végétale, ainsi que l'entretien du lit (embroussaillé et accueillant des ronciers,) sont des points de réflexion devant être pris en compte pour une gestion cohérente du secteur.

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Environnement mixte sylvicole et agricole, (2) Organe hydraulique de pompage, (3) Ripisylve réduite à un simple linéaire arboré, (4) Lit du cours d'eau embroussaillé, (5) Friche accueillant du raisin d'Amérique

GAULASSE & GRAND RHIVET	LES RUISSEAUX DE GAULASSE ET DU GRAND RHIVET

***Communes** : Allons* ***Longueur** : 7 kml* ***Affluents** : réseaux de fossés*

***3 points de contact** au niveau des voies RN D154et& RN D 157*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Cours d'eau intermittent impacté par les activités sylvicoles.***

- Affluent de rive gauche du Ciron ;
- Le ruisseau la Gaulasse est présenté comme un cours d'eau à fourche, ne formant qu'un seul et même réseau (avec son affluent des Grand et petit Rhivet) ;
- Il s'inscrit dans un environnement dominé par la sylviculture au sein de laquelle s'intercalent des zones boisées de feuillus, pour l'essentiel localisées en aval de la « fourche » ;
- Le lit du cours d'eau, à sec sur les parties amont (octobre 2009), peut présenter un taux d'enherbement significatif témoignant de la sévérité des étiages. Lit de capacité suffisante (section moyenne de 2 m²), ouvrages transparents en termes hydrauliques et faiblesse des enjeux inhérente à son inscription paysagère.
- Le profil est nuancé globalement même si les faciès rectilignes demeurent dominants, en particulier à l'amont ;
- Le substrat est essentiellement sableux. Fort enherbement du lit et importantes couches de litières organiques localement (dépôts de feuilles).
- La végétation rencontrée sur les branches amont est principalement composée de chênes et de pins ; la partie aval se rapproche des caractéristiques des landes avec des essences telles que l'ajonc, la fougère, ou encore l'aubépine.
- L'embroussaillement apparent de certains tronçons n'apparaît pas problématique ni pour les écoulements, ni pour les érosions Ceinture végétale bien présente permettant d'assurer la stabilité du lit et des berges.
- Le caractère intermittent des écoulements induit de faibles potentialités biologiques, pour la faune inféodée aux hydrosystèmes tout du moins.
- Aucune source de pollution identifiée ici.

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Environnement sylvicole, (2) Cours d'eau à sec (3) Berges hautes sableuses, (4) Ouvrage de type buse sur la RN D154, (5) Lit assez embrousaillé

GLABIAS	LE RUISSEAU LE GLABIAS

***Communes** : Lubbon* ***Longueur** : 3,9 kml* ***Affluents** : Le Guilhem*

***1 point de contact** (route départementale D 933)*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Cours d'eau intermittent évoluant en contexte boisé. Physionomie impactée.***

- Affluent de rive droite du Ciron ;
- Parcourant un paysage à forte dominance sylvicole, le ruisseau du Glabias côtoie également un secteur « urbanisé » par le réseau viaire et des lieux-dits ;
- La ripisylve est constituée pour la majorité d'aulnes glutineux (à hauteur de 90%, notamment por les pieds de berges). Notons toutefois la présence de quelques chênes, pins ou encore châtaigniers. Le sous-bois est lui dominé de carex et de molinie. La ripisylve assure globalement la bonne tenue des berges, en particulier l'aulne et son système racinaire adapté. Privilégier ici la non-intervention contrôlée.
- Le susbtrat sableux laisse apparaître de nombreux patchs de litière (matière organique) et accueille quelques zones à granulométrie plus importante, notamment aux abords des ouvrages et des seuils qui les accompagnent ;
- Faible accessibilité de ce bief de par la présence de grillage sur tout une partie du linéaire.
- Aucune remarque particulière concernant la qualité des eaux. Il est intéressant de souligner cependant l'apparition d'individus de robiniers avec le contexte urbain. Une éventuelle prolifération est donc à surveiller.
- Faiblesse des enjeux hydrauliques. La capacité de l'ouvrage principal de la RD33 (d'une section d'environ 7 m²) ainsi que la section moyenne du cours d'eau (1,2 m²) ne définissent pas de désordres hydrauliques pour des crues décennales voire vingtennales.

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Ripisylve parfois uni-latérale, (2) Ouvrage sur la D933 (3) Variation de profil du cours d'eau (rétrécissements, méandrages…)

GUILHEM	LE RUISSEAU DE GUILHEM

Communes *: Lubbon* ***Longueur*** *: 2,5 kml* ***Affluents*** *: réseau de fossés*

1 point de contact *: route départementale D933*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit cours d'eau « sylvicole ». Quelques cariçaies présentes en bordure.***

- Affluent de rive droite du ruisseau du Glabias, localisé en amont de la confluence avec la rivière du Ciron. Il s'inscrit dans un contexte paysager sylvicole avec des parcelles de pinèdes omniprésentes le long du linéaire. Des faciès de landes (dominés de fougères) s'implantent sur les parcs récemment exploités
- De par son « inscription sylvicole » et sa faible urbanisation, ce cours d'eau ne présente pas un enjeu fort d'un point de vue hydraulique. L'encaissement observé, la section moyenne du cours d'eau (1 m²) et les possibilités de débordement qu'offre le linéaire (zones d'expansion de crue dépourvues d'enjeux socio-économiques) définissent de bonnes conditions d'écoulement.
- Les conditions d'assec du cours d'eau observées lors des prospections de terrain (octobre 2009) suggèrent un régime semi-permanent dépendant des conditions climatiques ;
- Le substrat sableux quasi exclusif comme sur la majorité du réseau hydrographique du secteur d'étude est recouvert d'une couche d'humus issue des débris végétaux (feuilles, bois morts, racines…). Rappelons que par nature, les sables présentent une faible cohésion, et par là même une forte sensibilité à l'action érosive du courant qui se manifeste par des érosions ponctuelles. Le bon taux de recouvrement végétal des berges et les caractéristiques intrinsèques du milieu (pente, couverture végétale) permettent néanmoins un maintien satisfaisant.
- Malgré de forts étiages qui limitent naturellement sa fonctionnalité écologique, ce ruisseau affiche une ripisylve continue et équilibrée, pourvue d'une bonne capacité de régénération (visibles en lien avec l'hétérogénéité des populations végétales en termes d'âge des individus). Elle se compose essentiellement de pins au voisinage du cours d'eau et de chênes sur la bande proche du lit (légèrement en retrait donc). Notons également la présence quelques peupliers isolés (plantés).
- Présence de prairies humides de type cariçaie dominée par les laîches paniculées.
- Pas de pollution apparente

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Environnement sylvicole dominant, (2) Buse et lit du cours d'eau légèrement embroussaillés, (3-4) Variation de la densité végétale et du taux de recouvrement jouant sur le degré d'ouverture du cours d'eau

LARGENTE	LE RUISSEAU DE LARGENTE

***Communes** : Allons* ***Longueur** : 4,7 kml* ***Affluents** : Le ruisseau du Clicotey*

***2 points de contact :** La ferme de Largenté & Sortie d'Allons*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit ruisseau aux visages variés (agricole, péri-urbain, prairial). Désordres ponctuels (abreuvoir, érosion…)***

- Affluent de rive droite du ruisseau d'Allons en amont de la confluence avec le Ciron ;
- Le ruisseau de Largenté évolue au sein d'une mosaïque paysagère variée traversant des milieux agricoles, péri-urbains ou encore ruraux aux abords de la confluence avec le ruisseau d'Allons ;
- Le cours d'eau était à sec sur la partie amont lors des prospections menées dans le cadre de cette mission (octobre 2009). La section du cours d'eau, les buses présentes (ø 1,5 m) et l'ouvrage (section d'environ 7 m²) semblent suffisants au regard des débits attendus y compris pour la crue centennale. De par sa situation en zone agricole (élevage) et péri-urbaine, une attention est à porter sur la conservation d'un état de transparence hydraulique des ouvrages.
- Le profil décrit par le Largenté est à tendance rectiligne à modérément sinueux ;
- Le substrat sableux dominant sur l'ensemble du secteur laisse place à un substrat plus grossier voire graveleux dans la section péri-urbaine ;
- En termes sédimentaires, plusieurs points sont à noter. Présence de multiples abreuvoirs dans la zone d'élevage (volatiles et ruminants) qui fragilisent des berges déjà à nu. Quelques protections de berges sauvages ont été mises en place par les riverains dans la zone péri-urbaine (palplanches), soutenant l'hypothèse secteur sensible aux érosions (même si les enjeux restent modérés).
- La végétation assez commune se compose principalement de bourdaine, de châtaignier, d'aulne et de chêne en amont, puis se limite à une ripisylve de chêne et d'aulne vers l'aval. Ce dense cordon végétal lui confère une physionomie naturelle, agréable d'un pont de vue paysager, tout du moins pour ce qui concerne sa section aval.
- L'alternance de faciès d'écoulement et granulométriques couplée à la densité du couvert végétal confère à ce bief un intérêt biologique relatif, notamment pour sa section aval.
- Les activités agricoles et en particulier d'élevage (abreuvoirs) sont à l'origine de pollutions ponctuelles et diffuses : traitement des cultures, érosion des berges, transfert des polluants, déjections animales à même le cours d'eau.

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Tronçon amont embroussaillé, (2) Tronçon traversant des parcelles agricoles, (3) Section aval longeant une zone urbaine, (4) Berges et système racinaire d'aulne, (5) Section, proche de la confluence, plus naturelle

MAYTOUTE	LE RUISSEAU DE LA MAYTOUTE

***Communes** : Houeilles* ***Longueur** : 1,7 kml* ***Affluents** : Ø*

***1 point de contact : p**iste forestière*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit cours d'eau « sylvicole ».***

- Affluent de rive droite du Ciron ;
- Le ruisseau de la Maytoute constitue un petit réseau hydrographique typique traversant un paysage sylvicole. La faible densité de population ainsi que l'absence de traces apparentes de désordres hydrauliques traduisent de faibles enjeux hydrauliques relatifs au risque d'inondation
- Son profil modérément méandreux laisse place, en amont du point observé, à une retenue d'eau naturelle issue de la topographie du site. Les berges, peu affectées dans l'état actuel, présentent localement une forte pente (1H /1L voire quasi-verticales) qui traduit une sensibilité relative à l'action naturelle du courant. Cependant, la présence d'une végétation rivulaire adaptée permet de stabiliser le lit et les berges. Quelques niches d'érosion reflètent localement l'évolution naturelle du ruisseau.
- Le fond du lit est majoritairement couvert de sables (90 à 100 %).
- La ripisylve est formée par une végétation pouvant être qualifiée d'aulnaie-chênaie. Ce corridor biologique doit être maintenu afin de conserver une certaine continuité écologique avec les espaces adjacents et les autres hydrosystèmes « connectés ».

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Contexte environnant sylvicole, (2) Petite retenue d'eau en amont (3) Lit assez encaissé, (4) Présence de piste, traces des activités, (5) Végétation rivulaire en cépaie

PERRUCQ	LE RUISSEAU DE PERRUCQ

***Communes** : Lubbon* ***Longueur** : 2,8 kml* ***Affluents** : Réseaux de fossés*

***2 points de contact :** routes RD 933 & RD377*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit cours d'eau rural évoluant entre pinèdes et zones habitées. Intermittent.***

- Affluent de rive droite du Ciron évoluant au sein d'une mosaïque paysagère mixte, composée de parcelles rurales vouées à la sylviculture et de secteurs urbanisés.
- Ce cours d'eau, à sec lors des reconnaissances de terrain (octobre 2009), apparaît soumis à de forts étiages ; il est qualifié de cours d'eau non pérenne ou intermittent ;
- Du point de vue hydraulique, le ruisseau de Perrucq affiche des enjeux modérés et localisés, surtout liés à à proximité de secteurs habités. Le risque inondation - demeurant toutefois très modéré - est lié à des évènements pluvieux intenses. Bien que les caractéristiques du secteur (pentes faibles, couverture végétale, substrat perméable) semblent limiter ces phénomènes de crues « éclairs », une réflexion pourra être portée sur la gestion de ce type d'hydrosystèmes.
- Le fond du lit se compose principalement de sables, localement recouvert par une litière (matière organique) issue des débris végétaux environnants ;
- Aucune problème d'érosion majeur apparent n'a été relevé, les berges étant bien soutenues par la végétation rivulaire ;
- La ripisylve présente des visages très variés d'une section à l'autre. Parfois totalement absente, parfois présente sur une rive voire les deux ; dans ce cas, elle est dominée de charmes et de robiniers, essence invasive omniprésente sur le bassin versant du Ciron.
- Peu d'intérêt de ce secteur pour la faune et la flore. Notons également la forte présence du robinier au sein de la ripisylve, notamment dans la traversée des sites urbanisés.
- La proximité du bâti et les dépôts de déchets constituent les seules sources de pollution identifiées sur ce secteur bien qu'aucun rejet n'ait été identifié. Le caractère non pérenne des écoulements diminue fortement l'enjeu pollution.

Quelques illustrations (dans l'ordre) : (1) Environnement mixte (rural et urbain), (2) Lit réduit à une dépression sans végétation, (3) Buse légèrement encombrée, (4) Bâti à proximité, (5) Lit peu encaissé et végétation arbustive

PIC	LE RUISSEAU DU PIC

***Communes** : Lubbon* ***Longueur** : 1,9 kml* ***Affluents** : Ø*

***1 point de contact** : route départementale D933*

Etat des lieux succinct

⇒ ***Petit cours d'eau forestier (pinèdes ou mixtes). Ouvrage encombré.***

- Affluent de rive droite du Ciron. Comme de nombreux cours d'eau « secondaires » du secteur, le ruisseau du Pic était à sec lors de la reconnaissance de terrain menée en octobre 2009 ;
- Ce petit cours d'eau évolue au travers de milieux boisés mélangés de feuillus et de conifères, non loin des pinèdes omniprésentes dans le secteur dominé par les activités sylvicoles (massif forestier des landes de Gacogne);
- Le ruisseau présente une faible pente, une couverture végétale satisfaisante au niveau de ses berges ainsi qu'un substrat perméable qui laissent présager de bonnes conditions d'écoulement avec de faibles charges sédimentaires associées. La formation de bouchons ponctuels est toutefois à noter (embâcles, atterrissement, comblement d'ouvrages) ; ceux-ci ne génèrent toutefois que des désordres hydrauliques minimes.
- Le fond du lit se compose d'un substrat sableux largement couvert par une litière issue des débris végétaux environnants.
- Fort comblement du lit en l'absence d'entretien ainsi que des ouvrages qui affichent une forte obstruction ; les conditions de transparence hydraulique ne sont plus satisfaisantes localement, la plupart d'entre eux étant partiellement comblés. Un entretien est à prévoir pour une remise en état de ces ouvrages.
- Bien qu'elle forme une bande relativement large, la ripisylve apparaît moyennement dense et discontinue. Elle est dominée de chênes, d'aulnes et de châtaigniers.
- Malgré le contexte forestier qui accompagne le linéaire et l'hétérogénéité apparente des peuplements contactés, pas d'enjeu biologique particulier. Régime intermittent du cours d'eau limitant pour la faune et la flore.

<u>Quelques illustrations</u> (dans l'ordre) : (1) Milieu environnant mixte (pinède et feuillus), (2) Lit assez encaissé et berges abruptes, (3) Buse de la D933 obstruée, (4) Accès restreint et seconde buse obstruée, (5) Présence de massettes